

Durée de l'épreuve : 3 heures

Le sujet comporte : 7 pages + liste des comptes

L'usage d'une calculatrice autonome non imprimante est autorisée.

Aucun document n'est autorisé.

L'entreprise BOMBAL fabrique des éléments entrant dans la construction de matériels de transport. Elle est implantée en France sur divers sites, elle dispose aussi d'établissements hors de France.

Il vous est demandé de participer aux travaux de clôture de l'exercice N (clôture le 31 décembre).

L'entreprise, structurellement bénéficiaire, recherche l'optimisation fiscale chaque fois que possible.

Premier Dossier : Le portefeuille titres

A - Les titres de participation (3 points)

En N-10 l'entreprise avait acquis 10 000 actions BOMBARD au prix unitaire de 250 euros. En N-6 elle a acquis 5 000 titres supplémentaires au prix unitaire de 280 euros. Le 25 octobre N elle a vendu comptant 3 000 actions au prix unitaire de 245 euros. Le règlement a été effectué par virement bancaire.

Fin N-1 la valeur d'utilité du titre était 255 €; elle s'élève à 220 euros fin N.

Travail à faire :

- 1) Expliquer la détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation puis celle de la valeur au bilan.
- 2) Indiquer les méthodes de valorisation des sorties de titres de participation autorisées par le droit comptable d'une part, et le droit fiscal d'autre part.
- 3) Présenter les écritures de cession selon les deux méthodes.
- 4) Passer l'écriture concernant la dépréciation.

B - Le portefeuille au 31/12/N (autres que titres de participation) (4 points)

Autres titres immobilisés (compte 271)

Nom du titre	Catégorie C ou NC	Nombre	Valeurs unit.	Cours corrigé de décembre	Cours moyen de décembre
TALARD	C	500	350	380	360
WAGNER	C	1 200	75	45	40
SWANN	C	400	90	75	80
ZADIG	NC	500	56	44	42

Dépréciation existante dans le compte 2971 : 59 000 €

Valeurs mobilières de placement

Nom du titre	Catégorie C ou NC	Nombre	Valeurs unit.	Cours corrigé de décembre	Cours moyen de décembre
A	C	3 000	80	120	110
B	C	4 000	190	165	155
C	C	2 000	220	200	180
D	C	7 000	95	180	175
E	C	11 000	35	à calculer	à calculer

Dépréciation existante dans le compte 5903 : 314 000 €

Titre E : suite des cours de décembre

29, 29, 28, 27, 27, 27, 7, 6, 7, 27, 27, 28, 29, 29, 30, 29, 27, 29, 29, 29

Travail à faire : A l'aide de l'annexe A ci-jointe (à remettre avec votre copie)

- 1) Expliquez la détermination de la valeur d'inventaire des VMP.
- 2) Rappelez la règle générale de détermination des dépréciations du portefeuille.
- 3) Présentez de manière concise l'exception en cas de baisse anormale et momentanée (PCG, art. 332-7 et 332-9).
- 4) Déterminez et comptabilisez la provision nécessaire selon les règles générales du PCG.
- 5) Déterminez et comptabilisez la provision nécessaire au cas où l'entreprise mettrait en œuvre l'exception prévue par le PCG (baisse anormale et momentanée).

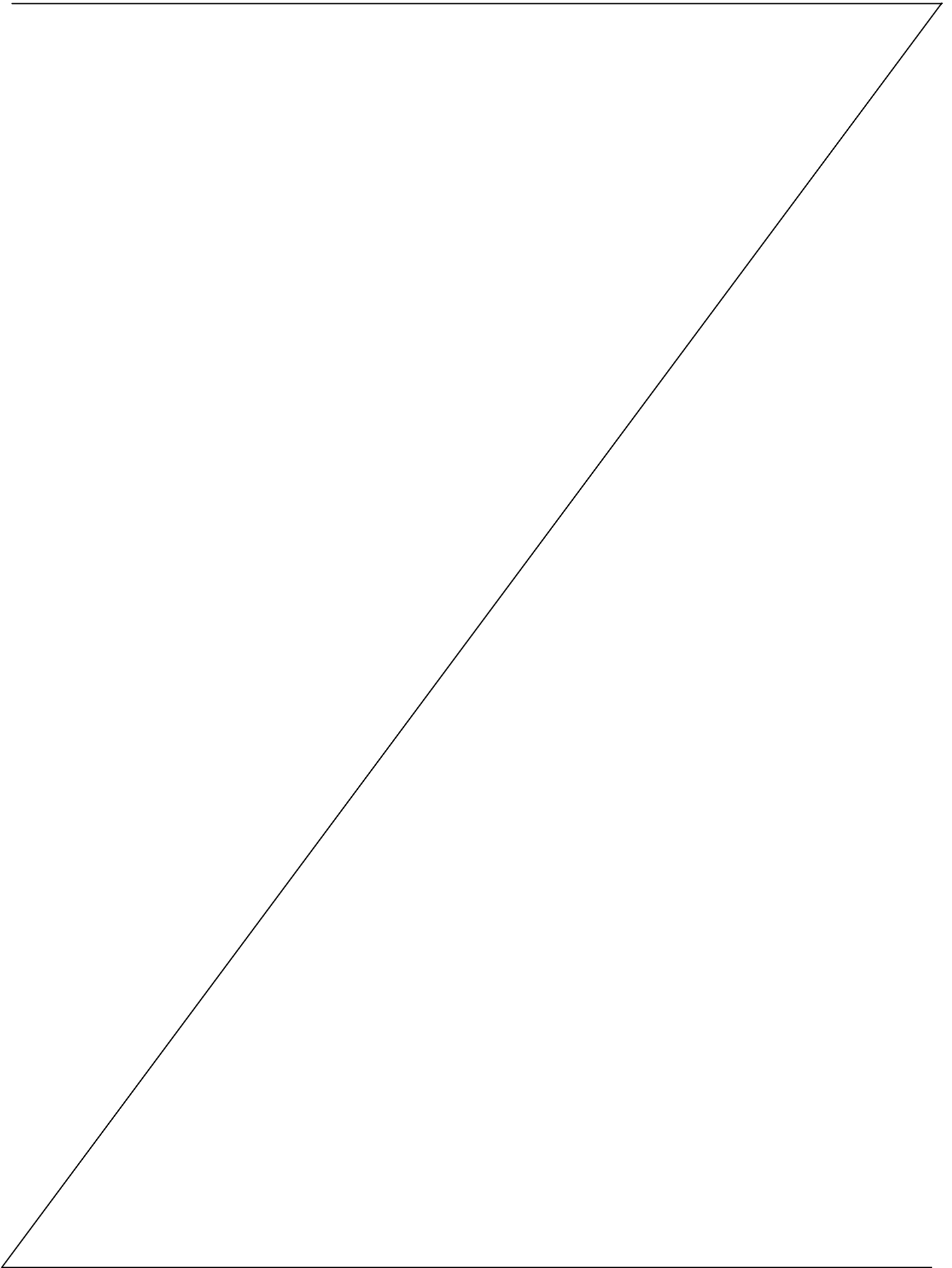
ANNEXE A (à rendre avec votre copie)

TABLEAU DE CALCUL DES PLUS-VALUES POTENTIELLES ET DES MOINS-VALUES POTENTIELLES

Noms Titres	Cat C NC (a)	Nombre	Valeur d'entrée		Cours corrigé	Cours moyen	Valeur globale inventaire	Moins- value selon principes comptables	Baisse anormale et momentanée Test			Hausse normale	Baisse normale
			Unitaire	Globale					Ecart	10 %	Montant baisse		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Cpte 271													
TALARD													
WAGNER													
SWANN													
ZADIG													
TOTAUX													
Cpte 503													
A													
B													
C													
D													
E													
TOTAUX													

(a) Catégorie titres C = titres cotés
 NC = titres non cotés

(b) NA = exception non applicable car cours corrigé < cours moyen



ANNEXE A (à conserver)

TABLEAU DE CALCUL DES PLUS-VALUES POTENTIELLES ET DES MOINS-VALUES POTENTIELLES

Noms Titres	Cat C NC (a)	Nombre	Valeur d'entrée		Cours corrigé	Cours moyen	Valeur globale inventaire	Moins- value selon principes comptables	Baisse anormale et momentanée Test			Hausse normale	Baisse normale
			Unitaire	Globale					Ecart	10 %	Montant baisse		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Cpte 271													
TALARD													
WAGNER													
SWANN													
ZADIG													
TOTAUX													
Cpte 503													
A													
B													
C													
D													
E													
TOTAUX													

(a) Catégorie titres C = titres cotés
 NC = titres non cotés

(b) NA = exception non applicable car cours corrigé < cours moyen

Deuxième Dossier : Actifs incorporels

A - Brevet d'invention (3 points)

Le 1^{er} mai N-2 la société a fait l'acquisition d'un brevet pour 150 000 €HT. La commercialisation du matériel dont la fabrication est protégée par ce brevet s'étendra sur cinq années.

A la fin de l'exercice N, la société a procédé à un test de dépréciation. La valeur du brevet, compte tenu des progrès techniques est maintenant évaluée à 50 000 €

Travail à faire :

- 1) Passer l'ensemble des écritures nécessaires à la fin N.
- 2) Indiquer les écritures que l'entreprise devra constater à la fin N+1.

B - Logiciel acquis (1 points)

Le 15 novembre N, l'entreprise a acquis un logiciel de gestion du personnel pour 72 000 €HT.

La mise en service est intervenue le 1^{er} décembre N. La durée d'utilisation prévue est de 5 ans.

Travail à faire :

Passer les écritures de fin d'exercice qui vous semblent nécessaires.

Troisième Dossier : (3 points)

Le comptable de la société YNOS a établi l'inventaire des opérations en devises étrangères.

- Opération 1 : Le 1^{er} octobre 2006, la société YNOS contracte un emprunt de 60 000 \$ au taux de 9 % l'an, remboursable à raison d'un amortissement de 20 000 \$ par an.
- Opération 2 : La société YNOS a acheté le 1^{er} septembre 2007, des marchandises à des fournisseurs américains pour 30 000 \$. Cette opération a été couverte, le 15 septembre par un achat à terme ferme de 30 000 \$, au prix unitaire de 0,66 € Le règlement de cette facture s'effectuera le 1^{er} mars 2008.

Cours en € pour 1 \$:

1/10/06	31/12/06	1/09/07	1/10/07	31/12/07
0,82	0,75	0,70	0,65	0,71

Enregistrez successivement pour chaque opération, les écritures de l'année 2007 sachant que l'entreprise procède à la contrepassation des intérêts courus à l'ouverture de l'exercice.

Quatrième Dossier : (6 points)

La société TMOBIL a été constituée sous la forme anonyme en date du 4 janvier 2007. Le capital est divisé en 30 000 actions de 100 € soit au total 3 000 000 €. Le minimum légal a été versé par les détenteurs d'actions de numéraire auprès de maître TABEL en date du 6 janvier 2007. A cette date, un actionnaire titulaire de 400 actions libère la totalité de sa souscription. Monsieur Jacques dispose d'un carnet d'adresses bien rempli et procède à un apport en industrie. Monsieur Robert apporte un immeuble grevé d'un emprunt et des créances clients. L'immeuble est évalué pour 2 500 000 € alors que la dette d'emprunt s'élève à 1 000 000 €. Les créances clients sont apportées pour leur valeur nominale, soit 500 000 €. La garantie ne joue que pour 400 000 €. Les débiteurs ne règlent à la société le 28 janvier 2007 que 385 000 €. Le notaire dépose les fonds en sa possession le 23 janvier 2007 en imputant les frais suivants : honoraires : 700 €; publicité légale : 500 €; Greffe du tribunal de commerce : 200 €; droits d'enregistrement : 500 €

Le directeur financier a décidé de comptabiliser ces frais dans les comptes de charges.

Le 2 juillet 2007, la direction de la société TMOBIL appelle le solde des actions de numéraire. La libération est réalisée le 13 juillet 2007.

Pour simplifier les écritures, ne pas tenir compte de la TVA.

Travail à faire :

- 1) Rappeler les règles juridiques applicables lors de la constitution d'une société anonyme pour les actions de numéraire.
- 2) Rappeler la règle juridique pour les apports en industrie.
- 3) Indiquer le montant des apports en numéraire et le montant des apports en nature.
- 4) Procéder aux enregistrements des écritures du mois de janvier 2007.
- 5) Procéder aux enregistrements des écritures du mois de juillet 2007.
- 6) Quelles sont les options d'enregistrement que propose le PCG ?
- 7) Au terme de l'exercice clos le 31 décembre 2007, l'assemblée générale des actionnaires pourra-t-elle distribuer des dividendes ?
Le choix de comptabilisation effectué en Q6) a-t-il un impact sur la distribution de dividendes ?